

Les résidences des orchestres soulignent une tendance de plus en plus marquée des ensembles orchestraux à tenir le terrain de l'action culturelle.

Les musiciens d'orchestres comprennent la nécessité d'intervenir auprès des publics en dehors des concerts mais pour renforcer l'action culturelle, il reste une étape, l'investissement dans des outils dédiés à la musique. Même s'il y a eu des changements, l'évolution reste lente.

Ce qui est nouveau, c'est que non seulement des orchestres permanents sont portés à faire reconnaître leur travail en direction des publics, mais on constate le développement de plus en plus marqué d'une stratégie de résidence pour les ensembles ou les orchestres non permanents. Pour certains d'entre-eux la résidence et l'implantation sont indispensables à l'équilibre économique.

À Bordeaux, l'orchestre devrait pouvoir bénéficier d'un nouvel auditorium de 1 400 places. Ce n'est pas encore un outil entièrement dévolu aux musiciens, mais c'est une solution qui devrait marquer une évolution très favorable. À Rennes, un projet d'auditorium est également avancé qui devrait permettre de répondre aux besoins de l'Orchestre national de Bretagne, ainsi qu'à Amiens pour l'Orchestre de Picardie.